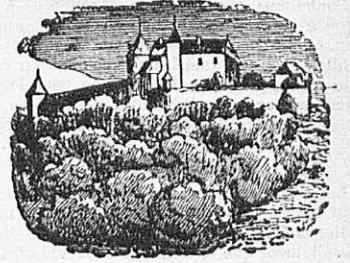




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 9.-
	6 mois	4.50
Etranger	1 an	16.-
	6 mois	8.-

payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 8^h 11⁴⁴ (d.j.f. 15⁴⁰) 16⁰⁷ 20²⁸ (22²⁷) — BULLE, dép. 6⁰⁰ 9⁵⁰ (10⁰⁰) 13⁰⁵ 18⁴⁴ (20⁵⁵)

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Le rôle du journal.

Il se conçoit sous plusieurs aspects, suivant que le but poursuivi est uniquement un but d'information ou un but idéaliste.

La feuille d'information limite son activité dans la relation aussi fidèle que possible des événements et n'émet de commentaires qu'en dehors de toute considération de principe. On peut en rapprocher le journal neutre, qui, sans prendre position dans le combat des idées qui se livre quotidiennement, sans se ranger sous un drapeau quelconque au point de vue religieux ou politique, s'occupe de l'intérêt général et de la conduite des affaires, mais demeure dans le domaine de l'opportunité en s'efforçant de garder dans ses appréciations l'objectivité la plus absolue. On attribue parfois à cette presse le rôle d'un médiateur entre les intérêts et les principes opposés, sans songer qu'elle représente elle-même un système et une idée : l'évitement des responsabilités dans les grands problèmes qui s'agitent dans la gestion de la chose publique et que l'on solutionne, chez nous du moins, dans le cadre des partis politiques régulièrement constitués.

Il est juste aussi d'établir une différence essentielle entre le grand quotidien du chef-lieu, qui rayonne dans les milieux d'élite surtout, et les organes provinciaux, dont l'influence, sans être d'une moindre importance, puisqu'elle atteint la masse du peuple, se meut dans un rayon particulier et comporte des obligations autres que celle incombant à la grande presse. Beaucoup ne savent pas établir ces distinctions qui s'imposent lorsqu'il s'agit d'émettre des appréciations sur les méthodes et la tenue des journaux de province.

Rien n'est aussi compliqué, complexe et multiple, assurément, que la conduite de nos gazettes régionales, dont la tâche essentielle est d'apporter à leurs lecteurs le pain spirituel assaisonné des condiments matériels inhérents à la destinée humaine. Responsabilité plus accentuée encore, lorsqu'il s'agit du journal qui assume la défense d'un idéal politique nettement déterminé.

Aujourd'hui, le paysan lui-même s'adonne volontiers à la lecture. Si, dans nos campagnes, on n'a pas pris encore l'habitude générale de lire les feuilles de couleurs et de nuances opposées, on demande cependant de « son journal » des informations détaillées sur les idées et les événements, sur la pensée d'autrui, sur les manières de voir diverses qui se font jour au sujet de tel ou tel problème, sur les questions à l'ordre du jour, et l'on aime à savoir ce qui se fait et se discute au sein des gouvernements du pays et de l'étranger, comme au sein des groupements économiques ou politiques qui se partagent les classes et les opinions. Dans cet ordre d'idées, le ou les journalistes qui concourent à la rédaction d'un journal ont l'obligation de se tenir au courant des faits et gestes de la région et du dehors et d'en extraire l'essence qu'ils s'efforcent d'amalgamer dans une prose qui doit être à la fois à la portée des lecteurs et conforme à la réalité. Peu à peu, le lecteur se familiarise avec un système et la nourriture régulière que lui apporte le journal devient un complément nécessaire de sa vie. On saisit immédiatement l'importance de la composition et du dosage de cet aliment qui, insensiblement, s'infuse dans l'organisme et lui confère un sentiment et une manière d'apprécier particuliers et conformes à l'intention du journal.

Présenter les gens et les choses sous leur vrai jour, dégager des événements des leçons et un enseignement utiles à l'existence commune et individuelle, habituer le lecteur à juger conformément à la raison et à la vérité : voilà autant de principes qui doivent présider à la rédaction d'un journal qui se respecte et vise le bien de la société et de la personnalité humaine. Pour

tant, que de difficultés pour s'assurer l'indépendance que suppose une telle appréciation sur les faits et les idées du jour ! Demeurer au-dessus des intérêts particuliers, en dehors du tourbillon des affaires, à côté des petites mesquineries qui constituent ordinairement la vie quotidienne, est un art difficile. Il le faut cependant connaître et appliquer, si le journal veut être, en plus d'un informateur, un régulateur, un modérateur et un défenseur des raisons supérieures qui président aux destinées d'un peuple et d'une race. On se figure aisément que la presse est au service des individus qui la font vivre. Cela peut être vrai jusqu'à un certain point, dans ce sens qu'un journal représente habituellement un idéal déterminé, mais cette obligation cesse d'exister automatiquement envers telle ou telle unité du groupement politique ou économique dès que cette dernière vient à substituer à l'idée générale qui est à la base de l'organisme sa propre personnalité ou ses intérêts particuliers. Le journal, dans le cadre des principes qu'il défend, doit être un éducateur, et non un jouet. La critique est pour lui une obligation, lorsqu'il a fait dans l'intention d'améliorer un état de choses, de corriger un abus, de réformer un mouvement dangereux, tout comme il est dans son rôle d'encourager les bonnes volontés, de faciliter la tâche des magistrats et des savants dont le désintéressement et le zèle ont bien mérité de la collectivité. Dans la distribution des louanges et des blâmes, le journaliste conscient de sa responsabilité ne doit point apprécier le résultat seul, mais l'effort fourni et l'intention générale. A négliger ces considérations, il s'expose à provoquer le découragement, à annihilier les bonnes volontés et à créer ou à favoriser cette ambiance au sein de laquelle règne la plus parfaite indifférence vis-à-vis du bien et du mal.

Nous savons qu'à pratiquer cette méthode indépendante et sereine, le journaliste risque des critiques amères, des horions et des coups de langue. Il doit néanmoins demeurer au-dessus de ces contingences passagères, qui font toujours place, avec le temps, à une appréciation plus juste de son activité : La vérité finit par surnager.

Petits détails, diront quelques-uns. Mais détails gros de conséquences, à la longue !

Pour le 1^{er} Août 1929.

Tout citoyen suisse reconnu apte doit le service militaire personnel dès sa majorité. Cette obligation imposée par la Constitution réclame de ceux qui y sont soumis une dépense de force, de temps et d'argent. Pour beaucoup de citoyens l'accomplissement des devoirs militaires ne va pas sans de sérieux sacrifices, notamment pour ceux dont l'existence et l'entretien de leurs familles dépendent uniquement du salaire quotidien. Les obligations militaires pèsent lourdement sur les familles de ceux qui ont contracté des maladies ou sont morts au service. Sans doute la loi prévoit en première ligne la misère qui peut naître de ces circonstances, en allouant des secours militaires aux familles des hommes sous les drapeaux, secours que la commune de domicile verse pour le compte de la Confédération et des cantons. Et lorsque la maladie s'abat sur les soldats, lorsque ceux-ci sont victimes d'accidents ou qu'ils meurent au service, l'assurance militaire fédérale accorde à l'homme ou aux siens l'aide prescrite par la loi.

Toutefois, les dispositions légales ne sauraient suffire à elles seules à combler les pertes provoquées par le service militaire ; elles ne sauraient prévoir non plus les multiples circonstances de la vie qui rendent les cas si complexes et si différents les uns les autres. Bien souvent la misère ne peut être efficacement secourue que par une œuvre privée seule capable de s'adapter aux diverses circonstances et de faire preuve de compréhension et de compassion. C'est ainsi que pour combler les lacunes des secours officiels dans les années de

guerre, alors que notre armée veillait sur nos frontières, surgirent de nombreuses œuvres privées à la tête desquelles vint se placer le Bureau central pour les œuvres en faveur du soldat, dirigé par le chef des œuvres sociales de l'armée. Ce bureau coordonna tous les efforts tendant au bien corporel, intellectuel et moral des soldats sur les places d'armes et en campagne. Les foyers et les maisons du soldat, avec leurs restaurants sans alcool, leurs salles de lecture et de correspondance, la distribution de linge aux soldats nécessiteux et le placement des hommes sans emploi lors de leur licenciement, ce sont là tout autant d'institutions qui ont rendu de précieux services pendant la mobilisation et dont l'existence s'est révélée désormais indispensable. Aujourd'hui comme alors, de nombreux collaborateurs et collaboratrices secondent le Bureau central pour les œuvres en faveur du soldat et ses bureaux régionaux de Genève et de Zurich, dans les conseils et les secours qu'ils prodigent aux nombreux soldats qui réclament de l'aide pour eux et leurs familles.

Depuis dix années, les moyens financiers nécessaires à toute cette action provenaient de la grande collecte nationale de 1918, résultat de l'esprit de sacrifice du peuple suisse et de son attachement aux institutions qui ont pour objet la défense du pays.

Mais les ressources de la fondation tirent à leur fin.

Le Don national a tendu une main secourable à des milliers d'hommes. Grâce à son intervention, des malades ont recouvré la santé ou ont vu leur état s'améliorer, des hommes guéris ont retrouvé une situation, des chômeurs ont obtenu du travail, des foyers ont été reconstruits ; il a soutenu des veuves dans leur adversité, veillé sur la santé des orphelins et les a préparés à la lutte pour l'existence ; il a, enfin, ouvert aux jeunes soldats des foyers où ils peuvent se récréer, aux heures de loisir.

Tant que notre pays a besoin d'une armée, toutes ces œuvres méritent assurément d'être maintenues et soutenues, car, comme par le passé, les prestations officielles et les mesures de l'Etat ne sauraient suffire : l'activité officielle doit être complétée par l'aide financière et morale du pays tout entier. L'instrument est issu de l'année de guerre 1918 : c'est le Don national suisse pour nos soldats et leurs familles. Il demeure le symbole de l'attachement à la patrie et de l'esprit d'entraide helvétique pour tous ceux qui se groupent sous les plis de la bannière rouge et blanche.

Il est du devoir du peuple suisse de veiller à ce que le Don national, cette source de solidarité et de force, ne tarisse point.

C'est pour sauvegarder leurs droits et leur indépendance, pour maintenir la paix dans leurs vallées que, le 1^{er} août 1291, les hommes des Waldstetten s'unirent en une alliance perpétuelle, berceau de notre Confédération suisse. Pour maintenir la paix, notre peuple doit être fort et vigilant ; non pas d'une force physique seulement, mais d'une force morale qu'il puisera dans les œuvres d'entraide sociale. Le Don national vient en aide à nos soldats et à leurs familles dans la misère. Tout citoyen qui verse son obole au Don national contribue ainsi à adoucir cette misère, de même que les premiers Confédérés qui s'étaient juré réciproquement aide et protection.

Tous ceux qui, obéissant au mouvement de leur cœur, offriront leur obole au Don national suisse le 1^{er} août prochain accompliront une œuvre de solidarité patriotique empreinte de ce même esprit qui anima jadis les premiers artisans de nos libertés.

Petite Revue.

ÉTRANGER

L'impérialisme économique.

L'impérialisme militaire et politique, qui, d'ailleurs, semble devoir disparaître peu à peu des pays civilisés, n'est pas la seule forme d'esclavage que les nations plus fortes et plus nombreuses que les autres tentent d'imposer au monde. L'Amérique a donné naissance à un mouvement impérialiste qui apparaît comme de-

vant être plus grave que les autres, en ce sens qu'il les englobe par voie de cause à effet. Car un pays qui ne possède plus son indépendance économique a perdu en même temps, de fait, sa vraie liberté d'action diplomatique et politique.

L'Amérique est riche, extrêmement riche, autant par les sommes immenses qu'elle a drainées en Europe au cours de la guerre et après la guerre, que par les moyens industriels formidables qu'elle détient et le métier de prêteur officiel qu'elle exerce à l'égard de la plupart des nations.

En face de la production de plus en plus féconde de son industrie et du poids de ses richesses, nous n'avons à opposer, nous Européens, que de vieilles méthodes surannées, une organisation étiéolée et incomplète et des blocs économiques dérisoires et insuffisants. Les fils de l'Oncle Sam s'approprient à mettre à profit notre infériorité et déjà nous regardent avec importance des hauteurs de leur pensée dédaigneuse et calculatrice.

Nous avons déjà dit que les Etats-Unis sont en train de dresser autour de leurs vastes territoires une barrière douanière infanchissable, de façon à assurer à l'intérieur l'écoulement de la plus grande quantité possible des produits indigènes tandis qu'ils s'ingénient par tous les moyens à se créer au dehors de nouveaux marchés, voire à transporter leurs industries un peu sur tous les points du globe sous forme de succursales ou de filiales. C'est ainsi qu'on affirme en ce moment que Ford, le célèbre fabricant d'automobiles, fait conduire une enquête dans le dessein d'établir exactement les prix payés en Europe aux ouvriers de l'industrie automobile afin de les dépasser et de s'assurer dans les nouvelles usines qu'il rêve de fonder la préférence de la main-d'œuvre qualifiée. Or, c'est là un début. On sait que des trusts importants sont en voie de formation dans diverses branches de l'industrie américaine dans le but d'entrer en possession d'établissements européens divers : quand on a l'argent, n'a-t-on pas le nerf de la guerre, se disent sans doute les Américains ? Cette menace est réelle, on la peut toucher du doigt, et il n'est pas déplacé d'affirmer qu'elle précède une autre domination, celle de la politique. Il est d'ailleurs curieux de constater avec quelle unanimité les citoyens du Nouveau-Monde se donnent la main pour s'assurer la haute main sur l'Europe ; de l'ouvrier au propriétaire et au gros industriel, de l'homme d'Etat au magistrat, on travaille comme un seul homme, d'une frontière à l'autre, dans la cité comme à la campagne, chez le grand comme chez le petit, à réaliser la suprématie complète et entière de l'Amérique sur l'Europe. Pas de vaines luttes, pas de classes se dressant les unes contre les autres comme d'irréconciliables ennemis : tout le monde est content, les ouvriers bien payés et les patrons bien servis.

Rappelons, à titre de renseignement, les chiffres que nous rapportons, samedi, concernant l'importation et l'exportation des automobiles. On s'aperçoit que le règne de l'Oncle Sam a déjà pénétré en secret chez nous.

N'y a-t-il rien à faire contre l'emprise américaine ? C'est la question que se posent les économistes européens et tous les hommes qui scrutent l'avenir et le voient plein de menaces, dans cet ordre d'idées. Oui, il y a remède, mais il est tout d'abord nécessaire que nous fassions trêve à nos petites querelles, car l'union seule peut faire notre force. Sans vouloir en venir à la constitution d'Etats-Unis d'Europe, qui deviendra nécessaire un jour, nous pensons qu'il est possible de se concerter pour la défense commune, pour acheter ailleurs que chez les milliardaires et les rois du pétrole, de l'acier ou du charbon de l'ancienne colonie anglaise les matières dont nous avons besoin. L'Europe et ses colonies peuvent se suffire à elles-mêmes et, si les protestations de nombreux Etats lésés par l'exclusivisme américain ne sont pas suffisantes, la seule ressource sera d'user d'immédiates représailles. Ce point de vue tend d'ailleurs à prévaloir dans de nombreux milieux industriels du continent. Plusieurs Chambres de commerce de pays divers sont entrées en relation en vue d'établir un plan d'action commun et de se consulter.

liberte ne prêtait que peu d'at-

me de la verdure, à la beauté du

sauf un regard rapide dans tou-

détaillant les robes, les corsas-

x, et d'un mot, souvent piquant,

es impressions. On pouvait lire

visage l'intérêt passionné qu'elle

le dénombrement de ces illus-

ur.

ais, petite sœur, si tu devenais

tu être belle, il faut un cadre à

auté passe inaperçue quand elle

drapée dans une petite robe de

cheur que tu aies si imprudem-

parole. Tu n'en est pas respon-

pas encore vu le monde, tu

que tu faisais.

t avec un accent de prière :

te l'en conjure, ne revenons pas

savais ce que je faisais en ac-

solis du lieutenant Salbris. Il

tu arrives à admettre qu'une

uvre n'est pas fatalement ambi-

richesses, parce que le ciel

visage ayant quelque charme.

beau regard sur Gilberte. On

a ferme assurance et la loyale

n'était plus limpide que les

murait :

le ciel lui a donné un visage

charme... Tu es modeste dans

la personne ? Mais tu ne vois

out le monde te regarde, que

alousent. Tu ne vois pas ces chor-

deur. L'air du Bois avive en-

et ta beauté resplendissante ne

plus au visage plâtré de certaines

et pavant dans leurs landaus,

de printemps ne rappelle un

(A suivre).

Chevaux pr abattre et accidents

sont payés un bon prix par la

Boucherie Chevaline centrale

Louve 7 Lausanne. H. Verrey.

Tél.: boucherie 29.259 ;

domicile 29.260. P 21147 L

ALITÉ

RECORD

NT

YGIÉNIQUE

VALE

UX, BULLE

ne cuisine!

lieu de fabri-

es, il devait

comment pré-

principe : Il

t d'obtenir le

prix le plus

et employerait

celle qui donne

parfait et sa

brun-or.

ent qu'avec le

Arome ».

anne Glasson, Bulle

chapeaux d'été.

Souhaitons que l'Amérique renonce à son égoïste rêve de domination économique, ou, sinon, que la résistance commune de l'Europe annihilé le blocus américain. Pas plus en économie qu'en politique, la force ne peut logiquement primer le droit ? Qu'en pensent les idéalistes disciples de feu le président Wilson ?

P. S.

En Angleterre.

Les préliminaires de l'activité travailliste sont suivis dans toute l'Europe, dans le monde entier même, avec une vive attention. On sait parfaitement que le cabinet Macdonald n'est pas entièrement libre de ses mouvements, puisqu'il ne dispose pas de la majorité à la Chambre des communes, mais diverses initiatives, comme celle de l'entrée en relations directes avec les Etats-Unis, laissent entrevoir des perspectives fort intéressantes dans le domaine des rapports internationaux. Et bien que la première entrevue Dawes-Macdonald ait provoqué une certaine déception par ses formules anodines et imprécises, on a le sentiment qu'un pas va être fait vers le désarmement et la paix mondiale.

La publication de l'article dû à la plume du nouveau premier ministre anglais a bien refroidi un peu les enthousiasmes par son inopportunité, mais on attend cependant avec impatience le résultat de la prise de contact brusque des deux puissances anglo-saxonnes.

Pour ce qui concerne la liquidation de la guerre et l'évacuation de la Rhénanie, on doute que le cabinet travailliste puisse tenir à la lettre les promesses faites au cours de la campagne électorale, car l'Angleterre n'est pas maîtresse de la situation, puisque la France et la Belgique, davantage qu'elle, sont intéressées à la solution du problème. La nation britannique elle-même, d'ailleurs, admettrait difficilement que l'on transigeât sur la question de la liquidation de la guerre, alors qu'elle doit supporter encore financièrement les conséquences de la conflagration mondiale.

Au point de vue politique intérieure, le cabinet travailliste n'est pas mieux logé. S'il réussit à enrayer le chômage par des moyens conformes à la tradition nationale, on lui en saura gré, mais la majorité parlementaire ne lui permettra point des frasques de parti. C'est pourquoi l'avenir n'apparaît pas tout en rose pour le cabinet nouveau-né.

SUISSE

Au pays de Vaud.

Les carabiniers vaudois ont eu dimanche leur assemblée annuelle à Payerne. Elle fut très fréquentée et la cité de la reine Berthe présentait une animation extraordinaire.

Dans le tir.

Les matches d'entraînement se poursuivent en vue de la joute internationale qui se prépare. Dimanche, à Thalwil, nos champions de tir ont fait les résultats suivants : Fusil : Hartmann 1104 ; Lienhard 1086 ; Zimmermann 1071 ; Reich 1056 ; Kellenbach 1047 ; Keichen 1042 ; Steffen 1030 ; Pelli 1017 et Pfaeffli 1017.

Les tireurs au pistolet avaient deux séries à tirer. En voici les résultats :

Dr Schnyder 526 et 529 ; Zulauf 526 et 518 ; Revillon de Budé 507 et 528 ; Fischer, 518 et 511 ; Zumstein 609 et 506 ; Blum, 493 et 517 ; Wiederkehr 493 et 508 ; Vogt 493 et 497. Les passes les plus régulières ont été tirées par Vogt.

Le prochain entraînement aura lieu à Altdorf.

Zurich et les sports.

Dimanche, la ville de Zurich a voté, par 20.256 voix contre 3662 un crédit de 2,8 millions de francs en faveur de l'aménagement d'une place de sports, de jeu et d'hygiène.

Les Etats-Unis et la Suisse.

Si l'on en croit une information parue dans le Times, le Sénat américain, sur lequel on comptait pour corriger sensiblement les tarifs douaniers prohibitifs votés par la Chambre des représentants, serait décidé au contraire à proposer une hausse plus accentuée encore.

Cette nouvelle provoque une vive émotion dans les milieux industriels suisses.

La fête du Rhône.

On prépare activement, à Genève, la fête du Rhône, qui durera du 3 au 14 juillet.

Le canton de Fribourg y sera représenté par un groupe d'armailles de la Fête des Vignerons ayant à sa tête M. Robert Colliard qui chantera le « Ranz des Vaches », de célèbre mémoire.

De nombreuses manifestations sont prévues à cette occasion.

Chambres fédérales.

(Séance du 21 juin).

Le Conseil national liquide diverses questions de minime importance et vote un crédit de francs 391.500 en faveur de l'acquisition d'un arsenal à Bienne. Sur l'intervention de M. Sandoz, Jura bernois, il s'occupe ensuite de la hausse extraordinaire des tarifs douaniers américains, hausse qui menace de ruiner presque totalement nos industries horlogère et hôtelière. Certains tarifs subissent en effet une hausse de 400 à 500 % et plus. C'est à la fois une prohibition et un coup de mort. Et

c'est aussi un geste inamical. M. Schullhess, conseiller fédéral, répond à l'interpellateur que le gouvernement a protesté déjà à Washington et qu'il suivra de près encore cet affaire, mais il est peine perdue de se faire des illusions à l'endroit de la courtoisie américaine.

A la gestion du département de l'Intérieur, notons la décision du Conseil, votée par 88 voix contre 9, d'octroyer à ses membres un jeton de présence journalier de fr. 40 au lieu de 30 et d'augmenter également les indemnités de route. Cette manière d'agir est critiquée par M. Ullmann (Thurgovie), qui estime que le métier de député de la nation ne doit pas être lucratif.

Au Département des finances, pas de discussion. A celui des Chemins de fer, M. Haab répond à une question de M. Favarger (Neuchâtel) au sujet de la révision de la convention du Gothard et précise que toutes les démarches tentées à Rome dans ce sens ont été vaines. Le représentant du gouvernement pense qu'il ne faut d'ailleurs pas s'en affliger, car le système actuel comporte des avantages qu'il serait regrettable de perdre.

Les Etats adoptent les comptes et le rapport concernant la Régie de l'alcool, tout en regrettant que la révision tarde si longtemps. M. Musy explique que l'on avance en besogne le plus rapidement possible mais qu'il est inutile de vouloir brûler les étapes, car le succès de la nouvelle loi dépend à la fois de l'assentiment de l'agriculture et de l'hôtellerie.

(Séance du 22 juin).

Le Conseil des Etats adopte finalement et sans observation le projet de loi sur le régime provisoire du blé et clôt là-dessus la session.

Le National examine quelques questions de détails soulevées par les députés socialistes concernant les postes et les télégraphes. La gestion est ainsi liquidée.

Peu après neuf heures, la séance est levée et la session close.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Un important accord a été signé à Angora entre la Turquie et la France concernant les droits français sur les chemins de fer turcs et les relations turco-syriennes.

— Selon des informations publiées par le « Referee », M. Macdonald aurait déjà éprouvé des surprises au sujet de la façon dont il pensait traiter le problème du désarmement, dans ce sens que l'accord rêvé par le premier ministre britannique entre les Etats-Unis et l'Angleterre ne trouvera sa réalisation qu'avec le concours des autres nations. Si la Grande-Bretagne venait à se détacher de la France, ce qui serait incompréhensible, cette dernière puissance se verrait dans l'obligation de rechercher d'autres alliés, et la situation européenne n'en serait en tout cas améliorée.

— L'autonome Roos est rentré dimanche à Colmar. Ses amis l'attendaient à la gare.

— L'archevêque de Michoacan, au Mexique, a fait savoir que l'accord intervenu entre le gouvernement ne porte pas encore sur tous les points litigieux, mais qu'il comporte cependant la réintégration des églises, avec l'autorisation du pape.

— On a célébré solennellement, dimanche, la renaissance de Verdun. M. Doumergue, président de la République française, a dirigé la cérémonie, à laquelle assistaient des représentants de toutes les puissances alliées. On a inauguré en même temps à Verdun le monument à la victoire et aux morts.

— A 20 heures, samedi soir, le Jury de Besançon a rapporté un verdict négatif sur toutes les questions concernant l'autonome Roos, qui est ainsi acquitté. De nombreux Alsaciens présents se sont écriés : « Vive la France ! Vive le Jury ! »

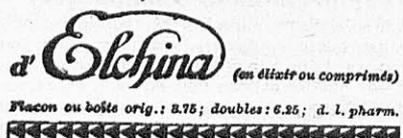
— Le gouvernement américain terminera son activité financière au 30 juin par un excédent de recettes de 200.000.000 de dollars au lieu des 100.000.000 prévus par M. Hoover.

Malheurs et accidents.

Samedi après midi, M. Juan, domicilié au village d'Enge, conduisait du bois, lorsqu'il fit une chute dans la localité de Cressier et passa sous les roues du véhicule. On le trouva mort au bord de la route. Les causes de l'accident ne sont pas encore nettement établies.

— Deux automobiles se sont rencontrées dimanche, au sortir de Bulle, Vaud. L'une était conduite par M. Jacques, de Ste-Croix, et l'autre par M. Brunner, boulanger à Concise. Les huit occupants des deux machines sont blessés, quelques-uns très grièvement. L'endroit est dangereux.

Si vous avez besoin de repos et peu de journées de vacances, vous restaurerez rapidement vos forces, énergies et votre puissance de travail par une cure



FRIBOURG

Un perdu.

La préfecture de la Sarine a procédé dimanche soir à la levée du corps d'un habitant d'Oberried qui s'était perdu dans sa maison. C'est un drame de la neurasthénie.

Collision.

Samedi après-midi, vers 1 h. 30, à Fribourg, une collision s'est produite à la rue de Romont entre une voiture de tramway et deux chevaux. Un de ces derniers a été grièvement blessé à une jambe.

Tombé d'un char de foin.

Samedi après-midi, à Prez, MM. Berger, frères, entassaient du foin sur un char. Tout à coup, M. Auguste Berger, par suite de la rupture d'une pièce de bois, tomba sur le sol où il se brisa une jambe.

Sauvetage.

Aux bains de la Mottaz, à Fribourg, un bambin de 5 ans ayant coulé à pic, une jeune fille présente, Mlle Rosette Mauron, 19 ans, se précipita à l'eau, profonde de trois mètres, et fut assez heureuse pour ramener l'enfant, qui put être rappelé à la vie.

Chronique romontoise.

A la retraite.

A la clôture de cette année scolaire, Mlle Pochon, mettant à profit les avantages qu'offrait au corps enseignant la dernière loi sur la Caisse de retraite, a quitté sa carrière pour prendre un repos bien mérité. C'est dans le cadre modeste de sa classe, à la fin de ses examens officiels, qu'a eu lieu cette pénible cérémonie d'adieu. M. l'Inspecteur scolaire Crausaz, les autorités locales auxquels s'étaient joints les membres du corps enseignant de la ville, s'associèrent au témoignage d'estime et de reconnaissance adressé à la jubilaire. Des cadeaux offerts par l'autorité communale, par les institutrices et les instituteurs de Romont et par les élèves de sa classe rappelleront à la digne maîtresse le bon souvenir qu'on gardera toujours d'elle. M. Chalton, syndic et directeur des Ecoles, retraça la carrière et les mérites de celle qui nous quitte après avoir consacré 34 années de sa vie à l'éducation de la jeunesse. Puis, M. Crausaz exprima à ce membre émérite, en termes délicats et émus, ses plus vifs sentiments de reconnaissance. Le bien que Mlle Pochon a répandu autour d'elle constitue, dit-il, la meilleure récompense de son dévouement. Il souhaite enfin que la retraite de la jubilaire soit, comme la fin d'une belle journée, éclairée par des rayons pleins de douceur. Mlle Pochon, profondément émue, ne put nous dire qu'un mot, mais un mot où elle avait mis tout son cœur, un mot très court, mais qui valait un discours : « Merci ».

Une succulente agape fraternelle partagée au domicile de Mlle Pochon mit fin à cette modeste manifestation. Et à celle qui maintenant va jouir d'un repos bien gagné, nous redisons ce petit quatrain qui lui était destiné :

« Dans le calme de la retraite,
Fière de votre tâche bien faite,
Puissiez-vous jouir du bonheur.
Tel est le vœu de notre cœur ! »

La première course de l'« Harmonie ».

En automne dernier, notre ancien Corps de Musique prenait, après de mûres réflexions, la décision de se transformer en Harmonie. On sait quelles difficultés représentait une pareille tâche, qui fut menée à bien grâce au dévouement d'un directeur et de musiciens qui ne ménagèrent ni le temps ni la peine pour vaincre les obstacles. Après huit mois seulement d'activité, nos musiciens ont pu, dimanche, effectuer leur première sortie officielle en dehors de la localité.

La course que vient de faire l'Harmonie ne comportait pas une de ces randonnées à la mode où l'on s'occupe avant tout de brûler des kilomètres. Elle n'en a pas moins revêtu un charme dont les musiciens et leurs accompagnants se souviendront. Ajoutons immédiatement que l'accueil enthousiaste qu'on leur fit à Estavayer-le-Lac, à Morat et à Posieux n'y fut point étranger.

Partis peu après huit heures, sous un ciel brumeux qui faisait craindre l'orage, cars et automobiles arrivaient à Estavayer sans une escale au coup de dix heures. L'Harmonie la « Persévérance » salua les musiciens bullois d'un superbe pas-redoublé, puis leur offrit, dans le jardin de l'Hôtel du Cerf, le vin généreux de l'amitié. Peu après, conduite par la « Persévérance », l'« Harmonie » se rendait sur la place de l'église où devant une foule compacte elle donna un concert qui recueillit de vifs applaudissements. Puis, ce fut le dîner, dans le jardin délicieusement ombragé de l'Hôtel du Cerf, encore. Le menu, fort bien apprécié, fait honneur au maître de céans, M. Perrin, et si le service ne comporta pas toute la diligence du grand hôtel, les estomacs ne perdirent rien pour attendre. Le conseil communal d'Estavayer, représenté par son syndic, M. Butty, et M. Desibourg, directeur des Ecoles, honora le repas de sa présence et la « Persévérance » avait délégué auprès des musiciens bullois son président, M. Rey, et son directeur, M. Bernet. M. Rey ouvrit la partie oratoire en souhaitant la bienvenue à l'« Harmonie »

et en rappelant les vieux liens d'amitié qui unissent Bulle à Estavayer. Il eut des paroles particulièrement élogieuses à l'égard des sociétés musicales et chorales du chef-lieu gruyérien, qui font honneur non seulement à leur district, mais au canton tout entier. M. Corminbœuf, président, répondit en termes très heureux aux souhaits de son collègue staviaçois et n'eut aucune peine, en qualité de Broyard, de témoigner sa sympathie à nos amis du bord du lac. M. le syndic Butty, au nom de l'autorité et de la population d'Estavayer, souhaita à son tour la bienvenue aux musiciens avec toute la chaleur et la générosité qu'on lui connaît et, joignant l'acte à la parole, offrit aux convives les vins d'honneur, à l'étiquette du Vully et d'Estavayer, qui ne furent, certes, pas économisés. Vers la fin du repas, les élégants « caissons » de cigares d'Estavayer circulèrent encore, don personnel du sympathique chef de la commune, et mirent le point final à la séance, au cours de laquelle M. Sudan, secrétaire de la société, exprima au nom de l'« Harmonie » les sentiments de chaude reconnaissance qu'éprouve cette dernière vis-à-vis de la population, des autorités et de la musique d'Estavayer, qui se sont si généreusement dépensés pour rendre le plus agréable possible le séjour des Bullois dans la cité de Claude.

Merci à Estavayer. Dimanche, entre les deux « Harmonies » d'Estavayer et de Bulle, le lac et le Moléson, la montagne et la plaine se sont donné la main.

Avant quatre heures déjà, les cars ronflaient de nouveau et emportaient la joyeuse cohorte, tandis que, sur les trottoirs, toute la population saluait une dernière fois ses hôtes. A St-Aubin, courte halte, au cours de laquelle on fit connaissance entre les musiciens des deux sociétés. Le village, massé sur la place, acclama les productions de l'Harmonie, qui, peu après, prenait enfin la route de Morat.

Morat, cité aînière et indépendante, a fait des frais pour recevoir nos amis musiciens. Ornée dès l'avant-veille à l'occasion de l'anniversaire de la bataille, elle avait tenu à conserver ses atours, et ce fut un plaisir des yeux et du cœur de franchir la vieille porte, devant laquelle la musique, entourée par la foule, attendait ses hôtes, qu'elle reçut aux sons entraînants des cuivres. Au cours du cortège, on admira fort la décoration des fontaines, d'un goût absolument sûr, et l'énergique et belle figure de Boubenberg, le vainqueur des Bourguignons. Puis les musiciens fraternisèrent gaiement, en attendant l'heure du souper, qui eut lieu à la Croix-Blanche et fut honoré encore de la présence de deux délégués du conseil communal, M. S. Gutknecht, député, et Durr, ainsi que des représentants de la Stadtmusik.

Là encore, de cordiales paroles furent échangées entre le président de la société de musique de Morat, M. Corminbœuf, M. Gutknecht et M. Sudan, tandis qu'aussi les généreux vins d'honneur offerts par la ville coulaient abondants et délicieux.

Impitoyables cependant, les heures avancent, et, malgré l'amitié, la joie du moment, il faut songer au retour. Dans la rue, de vigoureuses poignées de mains s'échangent. Les souhaits sont sur toutes les lèvres en même temps que l'aurevoir. On se quitte, au milieu des hurras.

Un arrêt était encore prévu à Posieux. La musique d'Ecuwillens, représentée par son drapeau, son président et une forte délégation, offre encore le verre de l'amitié. La joie est dans tous les cœurs. M. Gallay, au nom de la société, salua l'Harmonie de Bulle et la remercia d'avoir songé à ses amis d'Ecuwillens. Il fit une délicate allusion à l'histoire et rappela d'anciens souvenirs, chers toujours aux Gruyériens, champions de l'indépendance des paysans. MM. Corminbœuf et Sudan prirent encore la parole et dirent tout le plaisir éprouvé par les musiciens du chef-lieu gruyérien à se sentir auprès de leur collègues et amis de la région de Posieux.

Belle randonnée dans les plaines broyardes et du Lac et dans les campagnes fertiles de la Sarine. Charmante surtout par la sympathie qu'elle a provoquée partout !

Les musiciens de Bulle, vieux et jeunes, garderont de cette journée le souvenir le plus ému. Elle ne sera point perdue d'ailleurs pour la cause de la bonne harmonie entre musiciens fribourgeois. S.

* * *

Le transport, qui donna pleine et entière satisfaction, était confié à la maison Schürch-Müller, à Bulle, dont on apprécia fort surtout le nouveau, confortable et puissant car. Ajoutons que M. Schürch transporta nos musiciens à un prix spécialement favorable et bien en dessous du tarif de certains services de transport.

LA GENEVOISE, Compagnie d'assurances sur la vie.

Nous apprenons que cette compagnie vient d'acheter un très bel immeuble en plein centre de Bruxelles, au Boulevard Anspach, près de la Bourse.

« La Genevoise », dont les affaires ont pris un grand développement en Belgique, y installera les bureaux et sa Direction particulière belge.

VISITEZ L'INTÉRESSANTE EXPOSITION CANTONALE DE TRICOTAGE

à domicile
du 29 juin au 14 juillet 1929 à la GRANDE SALLE DE LA GRENETTE à
FRIBOURG

Veuillez consulter le programme dans les Numéros de cette semaine.

GRUYÈRE

Nécrologie.

Nous apprenons le décès de M. Eugène Magnin, à Marsens. M. Magnin approchait de la soixantaine. Ce fut un homme serviable en qui le parti libéral perd un de ses fidèles adeptes. Il siégea durant quelques années au Conseil de son village. Le défunt était célibataire; il laisse d'immenses regrets et ne comptait que des amis douloureusement surpris de son départ si rapide.

A sa famille cruellement éprouvée, nous présentons nos sincères condoléances.

Administration bulloise.

Hier soir, le Conseil général de la Ville de Bulle abordait plusieurs questions dont l'une ou l'autre étaient de très grande importance.

Par décision unanime, il a approuvé les comptes de l'exercice 1928, accusant un déficit de fr. 15.990,50, alors que le budget prévoyait un déficit de fr. 23.800.—

Ce déficit n'est qu'apparent; en effet, dans les dépenses sont compris les amortissements ascendant à fr. 40.600.—

D'autre part, les dépenses extraordinaires ont été assez élevées; c'est ainsi que l'édilité a procédé à plusieurs réajustements de rues et au pavage de l'Avenue de la Gare. Les travaux de pavage ont imposé également des dépenses supplémentaires pour la reconstruction de canaux et celle de chambres pour le service des eaux.

Le Conseil général a pu constater que le budget avait été sérieusement étudié, car la plupart des postes des dépenses et des recettes n'ont pas subi de grandes modifications.

Le Fonds des pauvres boucle par un déficit de fr. 8259,65 compris dans celui des comptes de Commune. Le budget prévoyait 11.000 francs.

Le Fonds d'Ecole présente un boni sur les prévisions budgétaires, le déficit prévu de fr. 70.550 étant réduit à fr. 65.591,57.

L'Entreprise des Eaux a versé à la Caisse communale une somme de fr. 7500.— la somme de fr. 160,83 est reportée à compte nouveau.

Les comptes de la Fondation Victor Tissot accusent un boni de fr. 28,90; la fortune de cette Fondation s'est accrue de fr. 25.300.

M. Maillard demanda si la Ville ne pourrait pas obtenir de la Société électrique de Bulle un versement annuel qui soulagerait les comptes.

M. Glasson, syndic, et M. Jules Blanc, délégué à l'Eclairage, répondirent que le Conseil communal avait déjà fait des démarches dans ce but et qu'il cherchait à s'entendre avec les représentants des actionnaires. Ils soulignèrent le fait que la Société électrique de Bulle fait déjà à la Ville des avantages au point de vue des abonnements; ces avantages ascendent annuellement à environ 9000 francs. Ils firent remarquer que les parts de bénéfices versées au compte de réserve sont la propriété de la Ville, pour les deux tiers, puisqu'elle est propriétaire des deux tiers des actions, et que cette quote-part lui reviendra un jour.

M. le Dr Perroulaz fit observer que la Société électrique de Bulle verse en outre chaque année à la Ville ou à des œuvres communales des sommes importantes. (Environ 3000 fr. — Réd.)

Après avoir autorisé le Conseil communal à vendre deux parcelles à bâtir, le Conseil général a abordé un sujet très important pour notre Ville: l'achat du domaine de Saucens. La question a été exposée, avec concision et clarté, par M. le Syndic. Ensuite de la décision comportant la construction à Bulle d'un arsenal fédéral, la Ville devait procurer le terrain nécessaire. Celui qui a été choisi par la Commission fédérale entamait le domaine de Saucens. La partie de ce domaine nécessaire pour les constructions projetées forme une surface d'environ 20.000 mètres. Le Conseil communal s'est abouché avec Mlle Barras, propriétaire du domaine et a demandé à une Commission d'expertise de se prononcer sur la valeur du terrain exproprié et sur celle du domaine entier.

Cette Commission a estimé à fr. 30.000.—

la valeur du terrain à exproprier, soit 20.000 mètres, et à fr. 15.000.— l'indemnité de dépréciation. Cette estimation n'est qu'approximative; ces chiffres auraient été probablement largement dépassés si la Ville avait dû recourir à la voie de l'expropriation.

Le Conseil communal étant tombé d'accord avec Mlle Barras sur le prix global de fr. 200.000.— pour la totalité du domaine comprenant 47 poses et trois bâtiments, cette dernière solution a été proposée au Conseil général. Celui-ci, après un échange d'explications, à l'unanimité a autorisé le Conseil communal à faire l'acquisition du dit domaine.

* * *

Un échange de vues eut ensuite lieu au sujet de l'affectation future de l'ancien cimetière. Il résulte de cet échange de vues que le Conseil général préférerait que le terrain de l'ancien cimetière soit destiné à une place de jeux pour les enfants.

* * *

Il fut ensuite proposé d'étudier la possibilité de poursuivre les travaux de pavage des rues, sauf à prévoir un amortissement régulier pour les années suivantes. Le Conseil communal a répondu que la Ville ne voulait pas escompter l'avenir et contracter des dettes et qu'au surplus il ne serait pas possible d'obtenir le sable et les pavés nécessaires.

Disons pour terminer qu'une trentaine de membres assistaient à la séance. Celle-ci n'a guère duré plus d'une heure et demie.

En course.

Dimanche, la section fribourgeoise de l'Automobile Club Suisse a reçu en Gruyère ses amis du Valais. Nos hôtes ont piqueniqué à Notre-Dame des Marches, à Broc, puis, vers 15 heures, ont eu un thé-dansant offert à l'Hôtel de Ville de cette localité.

Accidents.

On signale de multiples accidents survenus ces derniers jours dans la région.

Un motocycliste, M. Bussard, entrepreneur, s'est jeté à terre dans l'un des fameux contours de Bataille. La machine est mal en point et la victime a une épaule cassée.

A Vuadens, M. Jean Jenny s'est brisé la jambe en déchargeant un tonneau de vin.

A La Roche, un camion lourdement chargé s'est jeté contre un arbre, les freins n'ayant pas fonctionné normalement. Pas de blessures graves, mais de la casse.

A La Tour, un motocycliste moratois de passage a fait une chute dans un contour. Son épouse, qui l'accompagnait, se brisa un poignet. Elle put regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins à la clinique Pasquier, à Bulle.

A Montbovon.

La Société de musique « La Montagnarde » a fixé sa course annuelle pour dimanche 30 courant, en cas de beau temps. A cette occasion, elle invite cordialement tous ses membres honoraires et passifs. Leur présence serait, certes, un cordial encouragement et une marque de vive sympathie. La journée sera gaie, les heures courtes! Ce sera une trêve embaumée aux durs labeurs de l'été. Que tous ceux qui désirent vivre ces quelques instants de délassement s'inscrivent jusqu'à jeudi 27 courant auprès du président. Le départ aura lieu par le train de 6 h. 15, messe à Bulle, puis via le Bruch-Spiez-Zweismmen, retour à Montbovon, sur l'un des luxueux autocars C. E. G.

Tout est prévu pour combattre les microbes du chagrin, les bacilles contagieux de la poussière des routes et les rayons brûlants du soleil.

Mé on est, mé on ri! Le Comité.

Nos hôtes.

L'Association des épiciers suisses, une des organisations économiques les plus solides de notre pays, a tenu ses assises annuelles à Lausanne, dimanche et lundi. Aujourd'hui, les épiciers excursionnent en Gruyère et visitent la fabrique de chocolat de Broc.

Vendredi soir arrivait dans nos murs la Société de musique des Verrières. Samedi

matin, les musiciens neuchâtelais faisaient retentir nos rues de leurs vibrants pas-redoublés, et, le soir, ils prenaient en bonne et due forme, l'instrument sur le dos, le chemin du Moléson.

Samedi soir, la « Vereinskappelle » du Petit-Bâle logeait dans différents hôtels de Bulle, rentrant d'une randonnée dans le Jura et sur les bords du Léman. Les promeneurs étaient accompagnés d'un chœur mixte qui exécuta sur la place de la gare et au kiosque de jolies productions que le public applaudit chaleureusement.

Dimanche, enfin, les autocars n'ont cessé de promener dans nos vallées qu'embaumée en ce moment l'odeur des foins frais coupés des visiteurs d'un peu partout.

Sorens.

Samedi après-midi, M. Guisolan, employé aux entreprises Dafflon, à Marsens, conduisait un camion à Sorens. Il s'arrêta pour effectuer une petite réparation sous sa machine. Pendant qu'il travaillait, le camion recula lui écrasant les os du bassin. M. Pharisa, boulanger, qui passait à ce moment, arrêta le mastodonte en marche. Par un hasard providentiel, M. le Dr Perroulaz arrivait sur le lieu de l'accident. Il transporta d'urgence le blessé à l'hôpital de district. L'état de M. Guisolan est grave, mais non désespéré.

Le manque de place

et l'abondance des matières nous obligent encore à renvoyer au prochain numéro deux articles sur « L'exposition scolaire », une réelle merveille d'ingéniosité qui donne une idée du travail et du dévouement constant des maîtres et maîtresses comme de l'effort persévérant des élèves, qui établit aussi une relation efficace entre la Famille et l'École;

Un compte-rendu intéressant de la fête annuelle des fourriers-romands;

Un compte-rendu de l'assemblée générale de la presse fribourgeoise, samedi dernier;

Un appel en faveur du concert de bienfaisance qui donnera dimanche soir à l'Hôtel des Alpes, au nom de la Ligue contre la tuberculose, l'orchestre de Bulle;

D'autres articles et communiqués.

A nos abonnés.

A la suite de réclamations diverses, nous rappelons encore à nos abonnés que les bulletins de chèques joints à la dernière expédition du journal ne concernent pas ceux d'entre eux qui ont payé leur abonnement pour toute l'année.

Dernière Heure

On est sans nouvelles depuis samedi de l'avion « NUMANCIA », piloté par le major Franco, parti pour un vol transatlantique.

— La grande discussion sur le plan Young a commencé au Reichstag allemand. Les nationalistes se sont élevés avec force contre l'accord des experts de Paris. M. Siresmann, par contre, a pris non moins vivement leur défense.

— A Zurich, une recrue d'infanterie du nom de Metzger a grimpé sur un pylône de la conduite électrique à haute tension, est entré en contact avec le courant et fut projeté à terre. Elle a succombé. Il s'agit d'une acte de désespoir dû à un chagrin d'amour.

— Au Frohnalpsstock, dans le canton de Schwyz, M. Olsen, typographe à Zurich, 25 ans, membre du Club Alpin suisse, est tombé dans une paroi de rochers, le buisson auquel il s'était agrippé ayant cédé. La mort a été instantanée. Le corps fut retrouvé au bout d'une heure, 400 mètres plus bas.

— A Genève, Mme Albertine Pelloux, 27 ans, a tué son amant. Elle a déclaré en justice que, son mari étant depuis deux ans à l'hôpital et refusant le consentement au divorce, son amant et elle avaient décidé de se tuer, mais qu'elle n'eut pas le courage de tourner l'arme contre elle.

+

Monsieur Julien ANDREY et ses enfants, à Nancy;

Monsieur et Madame HOMMEL-ANDREY et leurs enfants;

Monsieur et Madame Etienne MOULLET, à Lausanne;

Monsieur Jules MOULLET, à Nancy;

Madame et Monsieur NANZER-MOULLET et leur fils, à Genève;

Madame et Monsieur MONNARD MOULLET et leurs enfants, à Vevey;

Monsieur et Madame Florentin MOULLET, à Vevey;

les familles ANDREY, MOREL, BLANCHARD-ANDREY, MOULLET-ANDREY, BUCHS-ANDREY, BARRAS ANDREY, BISTONI-ANDREY, EMILIO ANDREY OBERSON, à Fribourg, Bulle, Lausanne, Château-d'Oex et Genève.

et les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Emma ANDREY

née Mouillet

leur très chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente décédée à Nancy, le 22 juin, dans sa 45^{ème} année, après une longue et douloureuse maladie et munie des secours de la religion.

L'enterrement a eu lieu à la paroisse de Saint-Pierre, à Nancy, lundi 24 juin.

Editeur responsable: Alph. Glasson, Bulle.

Beurre à fondre

bonne qualité, 4.60 le kg. Expéditions. Téléph. 187.

Max. CUENNET, fromages

— BULLE —

JEUNE FILLE cherche place

comme bonne à tout faire ou femme de chambre. Entrée de suite. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7450 B.

FRAISES DU VALAIS

extra POUR CONFITURES pendant quelques jours seulement. Prix spéciaux par 3 kg., 10 kg. et plus.

Belles cerises du pays. **CHARRIÈRE - BUCHS**

Epicerie-Primeurs Grand'rué — BULLE Expéditions. Téléph. 66

R. Peyraud MÉDECIN-DENTISTE BULLE

Téléphone 45. 12, Place du Tilleul, 1^{er} étage.

Consulte dès maintenant à **CHARMEY** Hôtel du Maréchal-Ferrant

tous les mercredis, de 9 à 12 et de 2 à 5 h.

TOUS TRAVAUX:

obturations, extractions, réparations.

DENTIERS COMPLETS à partir de 75 fr.

A PARTIR DU 1^{er} JUILLET

le Dr A. COLLAUD, BULLE

recevra au N° 182, rue de Vevey

ancienne maison Gretener, maison des pailles.

Médecine interne.

Electrothérapie. — Rayons ultra-violet.

Echos fribourgeois de la Foire suisse d'Echantillons.

(Suite).

En allant visiter la Foire suisse d'Echantillons, nos concitoyens ont été frappés d'y découvrir des industries fribourgeoises nouvelles dont ils ignoraient jusqu'à l'existence même.

C'est ainsi que la Fabrique de fils émaillés Burri Frères et Cie S. A., à Morat est inconnue de nos populations. Il s'agit d'une usine très spéciale qui, au moyen de plus de quatre-vingt fours électriques, livre en Suisse et surtout à l'étranger, les fils d'induction pour bobinage. Des visiteurs étrangers se sont particulièrement intéressés à la belle collection des bobines exposées à la Foire de Bâle et le riant chef-lieu du district du Lac compte une industrie de plus déjà prospère.

Et la Fabrique de charnières Bouverat et Cie, à Montet? Une industrie assez ignorée chez nous et cependant déjà ancienne. La production très variée était présentée par un énorme tourniquet autour duquel, chaque jour, il y eut des amateurs notamment les marchands de fer et quincailliers.

Encore une entreprise nouvelle pour notre Canton; la Fabrique d'appareils téléphoniques Geller, Société anonyme, à Flamatt. Elle occupe plus de cent ouvriers et en ce moment agrandit ses constructions. Sa prospérité est due à la qualité de sa fabrication et aux brevets nouveaux obtenus par ces excellents industriels.

C'est un plaisir à voir ces ateliers, vraie ruche humaine où une main-d'œuvre singulière très appréciée trouve le pain quotidien de nombreux foyers.

Les Usines Sadem, de Courtepin, encore une industrie bien nouvelle pour nos lecteurs, et combien intéressante, présentaient une gamme titillante de pierres fines: rubis, topazes, diamants, etc. Le public s'arrêta surpris de tant de richesses produites par

notre importante fabrique d'Electrochimie et d'Electro-metallurgie.

Nous regrettons d'apprendre que la S. A. Oxygène, à Fribourg, ait été absorbée par la concurrence, après avoir favorisé notre classe moyenne d'une différence de prix considérable pour la fourniture du gaz pour soudeuse.

Notre Ecole de Vannerie a espéré attirer davantage l'attention du public sur son Oeuvre en figurant à la Foire suisse. C'est donc le moment de rappeler à tout Fribourgeois bien né que cette institution mérite son appui matériel. En effet, nos communes trouvent ici une solution au problème difficile de doter un infirme des possibilités de gagner honorablement sa vie et de lui faire oublier ses tribulations par le précieux dérivatif du travail. Aussi, nous nous permettons de solliciter l'attention de tous nos lecteurs sur l'Ecole de vannerie qui produit un travail solide, élégant et cependant bon marché. Un dépôt est ouvert à l'avenue des Alpes à Fribourg. Toutes les réparations en vannerie sont également acceptées avec reconnaissance. Tous ces travaux permettent à ces malheureuses victimes du sort de subvenir à elles-mêmes.

Le chef-lieu de la Veveyse possède une Fabrique de laine de bois qui consomme une importante quantité de nos bois courants. Plusieurs commerçants fribourgeois ont appris à la connaître... à la Foire seulement. Elle doit être à même de satisfaire nos industriels les plus difficiles puisque d'importants envois sont effectués pour l'Afrique.

M. Suter, dont la fabrication très consciencieuse de meubles lui assure une vente régulière, avait, en 1928, exposé la salle à manger vieux suisse bien connue. Elle fut rapidement achetée pour l'Engadine. Cette année M. Suter exposa une salle à manger tranchant d'avec les exhibitions de luxe auxquelles les fabricants de meubles nous ont habitués. Rien de brillant et de clinquant. Meubles de style, sobres, à l'allure robuste, rehaussés d'une garniture gobelin capable

de résister aux assauts de plusieurs générations. Aussi, les amateurs avisés défilèrent nombreux dans le stand de M. Suter et les relations d'affaires nouvelles se sont établies avec les grossistes des différentes régions de la Suisse.

La variété du stand fribourgeois comportait même des Réveils-tirelire. Il s'agit d'une invention particulièrement ingénieuse et utilitaire de M. Uldry, banquier, à Fribourg. Les avantages de la montre-réveil ne vous sont octroyés que moyennant le versement de l'épargne quotidienne. Nos dirigeants de caisses d'épargne se sont vivement intéressés à cette invention brevetée et à l'étranger même on se préoccupe de cette invention capable de vulgariser l'épargne.

Il faut savoir gré au patriotisme de M. Simon Glasson, à Bulle, de bien vouloir, chaque année, participer à cette manifestation avec une collection de ses délicieuses photographies artistiques des coins les plus pittoresques de la Gruyère.

On admira fort le talentueux savoir professionnel de M. Handrick, l'un des maîtres d'état les plus à la page, qui exposait à Bâle le magnifique ouvrage: «Fribourg, ville d'art» bien fait pour affirmer aux innombrables visiteurs de la Foire que notre cité possède des artisans dignes de ses richesses artistiques.

M. Messerli, fils, à Bulle, ancien élève de l'Ecole des Arts et Métiers à Berne, a eu la sagesse rare de nos jours de s'intéresser avec un amour vraiment filial, à la profession de son vaillant père, M. Messerli, potier à Bulle. Les modèles de cette année atestaient un sérieux progrès dans le bon goût qui a présidé à la confection de ravissants pots aux fleurs de gentiane, à la grue classique et autre exquis sujets. Nos lecteurs seront heureux de retenir l'adresse de MM. Messerli et fils pour la confection de services spéciaux, à dessins originaux, comme aussi aux armoires familiales.

Le vaste stand fribourgeois était enjolivé par les multiples sculptures de nos deux ar-

tistes gruyériens. M. Etienne Geinoz, à Neirivue et MM. Ansermot et fils à Gruyères.

Assiettes, pieds de lampes électriques, coffrets avec marqueteries sont autant de ravissants petits chefs-d'œuvre de MM. Ansermot. Une mention spéciale doit être faite pour le magnifique fauteuil, imitation de celui du comte de Gruyères. Avis à qui voudrait enrichir son home. Il y avait aussi des tables avec marqueterie qui furent toutes vendues et des chaises vieux-suisse très gracieuses.

Le développement de la sculpture dans notre joyau féodal mérite d'être encouragé, car tous les éléments de succès s'y trouvent réunis et en particulier le public étranger acheteur que de nombreux cars amènent chaque jour.

Les délicieux baquets à crème et ravissants cuillères sculptées de M. Etienne Geinoz ne sont point revenus au pays, tant ces objets sont en faveur. Dans les milieux chics, il est de mode de présenter «la crème de Gruyère» au moyen de ces alpestrs objets d'art et nous ne serions pas surpris que M. Sudan, le restaurateur réputé de Broc, ne soit pas étranger à cette vulgarisation. Si ce n'est pas de l'authentique crème de Gruyère, du moins l'illusion est-elle assez complète.

Mais rien de plus facile pour qu'à Zurich, Bâle, Genève ou Fribourg, vous puissiez favoriser vos hôtes de la vraie crème de Gruyère. Téléphonnez aux Usines Guigoz à Vuadens, qui favorisent leurs clients dans toute la Suisse de cette crème aromatisée des gras pâturages des Colombettes. Combien de maîtresses de maison ne se doutent pas de la simplification de ce problème.

Quant au fameux Lait Guigoz, la Suisse allemande, en partie par le moyen de la Foire suisse, commence à apprécier aussi bien que nos Welshes les avantages de la poudre de lait qui évite à nos enfants tous les inconvénients gastriques. Les pays étrangers sont des clients enthousiastes du Lait Guigoz à telle enseigne qu'au Maroc, par exemple, il est indiqué de ne nourrir les enfants qu'au lait Guigoz si l'on ne veut déplorer l'entérite. En voilà plus qu'il n'en faut pour édifier nos mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants. (A suivre.)

FEUILLETON DE «LA GRUYÈRE»

— 0 —

Toit de Chaume

par 31
M. DU CAMPFRANC

— 0 —

Isabelle se mit à rire.
— Tu as donc juré de me rendre orgueilleuse. Cela n'est bien égal d'être trouvée jolie, puisque mon fiancé n'est pas ici.

Gilberte reprit l'exclamation qui, sans cesse, depuis le matin, revenait à ses lèvres.

— Tu es étonnante, ma petite Belle, vraiment étonnante!

Elle fit un geste de la main.
— Tiens, voici mon cousin, le baron Henry Courtel. Excellent garçon... tout cuirassé d'or.

Et, très bas :
— Je lis dans ses yeux toute son admiration pour toi. Je gage que tu as produit sur cet inflammable Henry un effet prodigieux.

Le baron Courtel, de sa voiture, salua profondément les deux sœurs, Gilberte eut un radieux sourire, elle semblait dire : « Courage, mon cousin. Je livre pour vous des batailles; nous adoucisons cette petite originale, nous rendons ses pensées plus sensées et plus modernes. »

Isabelle avait gravement et cérémonieusement répondu au salut du jeune homme, Mme de Miramare lui en fit un reproche.

— Henry est un parent. Philippe et moi nous l'estimons et l'aimons. Il faut avoir pour lui plus d'aménité. Tu le verras souvent chez nous.

Et, soudainement :

— Mais, pourquoi donc, étant si froide et si

dédaigneuse pour les gens de notre monde, te montres-tu humble à ce point pour un vieillard aveugle et un lieutenant sans un sou de fortune? Envers ceux-là, tu prodigues les délicates attentions et les douces paroles. Même éloignée du lieutenant Salbris, tu ne songes qu'à lui plaire.

Isabelle ne répondit pas d'abord, elle semblait réfléchir.

— Je pense, fit-elle enfin, après un silence, que lorsqu'on aime quelqu'un de toute son âme, on devient, pour lui, autre chose, que ce que l'on est pour le monde.

— Sais-tu, petite dédaigneuse, que mon cousin, le baron Courtel, est cinq fois millionnaire, et que, bien aisément, tu pourrais lui tourner la tête?

Isabelle avait un regard vague, comme si elle eût écouté un écho lointain; et, tout le temps que dura encore la promenade, sa pensée s'en alla très loin, en extrême Asie.

Le landau revint au petit hôtel du Cours-la-Reine à temps pour recevoir des invités, des intimes venant partager le dîner de l'élégant ménage. On se mit à table dans la salle à manger fleurie. Gilberte rayonnait. Le dîner, luxueusement servi, marchait bien, sans une faute. Le baron Courtel était placé près d'Isabelle. Au premier instant, la jeune fille se montra d'une froideur désespérante.

— Timidité, pensait le jeune homme.

Et puis, on vint à parler des montagnes; et, subitement, chez Mlle de Miramare se fit une transformation. Quand elle parlait du pays du docteur Salbris, qui était devenu son pays d'adoption, toute sa froideur s'évanouissait, ses yeux s'illuminaient, l'animation succédait à la réserve. C'était ce qu'elle aimait, ce qui touchait à ses affections les plus chères.

La soirée qui suivit le dîner fut intime et mu-

sicale. Gilberte mit en relief les talents d'Isabelle. La jeune fille dut jouer une réverie de Chopin. Le baron Courtel l'écoutait avec un plaisir infini.

— Encore, fit-il avec insistance.

Ce désir était pour Isabelle une raison de refuser; mais Gilberte imposa presque sa volonté, et Mlle de Miramare fit entendre l'exquise romance du roi de Thulé; et le chef-d'œuvre de Gounod, mais celui de Berlioz.

Le baron Courtel, grand amateur de bonne musique, était sous le charme. Et quand, vers minuit, il se trouva seul dans son élégante garnisonnière du parc Monceau, il resta, pendant un assez long temps, appuyé sur la balustrade ouvragée de son balcon, immobile, perdu dans une de ces rêveries, où tout devient délicieusement vague en nous et autour de nous. Depuis des années il n'avait pas regardé le ciel étoilé; et, voilà que, tout à coup, il lui trouvait du charme. Mais oui, pour la première fois, depuis des années, il préférait la contemplation des étoiles d'or à la grande partie de bac qui commence à minuit. Il n'avait pas envie d'aller à son cercle. Il était lassé... lassé. La monotonie des soirs pareils, des mêmes amis retrouvés dans les salons du cercle, de la même partie avec des chances et des déveines balancées; des mêmes propos dans les mêmes bouches, des mêmes plaisanteries sur les mêmes sujets, tout cela l'éceurait à un point qui l'étonnait lui-même.

— Oh! oui, sa cousine Gilberte l'avait bien conseillé. Il ne pouvait plus continuer cette vie si remplie et si vide, si légère et si lourde. Il y a dans ce monde des douceurs autres que les diners fins et l'abatage du neuf au baccara. Et il rêvait à quelque chose de tranquille, de reposant, comme un arrêt à l'ombre, près d'une source limpide; comme d'un navire dont les

bourrasques ont déchiré les voiles et qui jette l'ancre au port.

Il rêvait, étonné de la fuite rapide de l'heure et du changement soudain opéré dans ses pensées. Il revoyait Isabelle, telle que la jeune fille lui était apparue le matin, sur la photographie. Il la revit au Bois, si différente des autres avec son air de candeur, de gravité précoce; si indifférente aux regards de la foule, et l'entendait encore la voix pure et limpide redisant, avec une admirable expression, la ballade du vieux roi Thulé.

En ce moment, Henry, complètement captivé par le charme d'Isabelle, ne songeait pas du tout au joli coup de clairon pour l'entrée dans un salon, dont avait parlé Gilberte: «Baron et baronne Courtel de Miramare».

Son sourire s'accroissait; il avait allumé un nouveau cigare; et, dans la fumée bleue, les images vaporeuses continuaient à flotter. Alors il quitta son balcon, car il se faisait tard. Le valet de chambre avait tout préparé pour la nuit. Courtel leva ses yeux bleus rêveurs vers le plafond, où des amours de Boucher étalaient, dans les guirlandes de roses, leurs grâces précieuses; puis il s'assoupit en attendant le jour.

Et quand le jour se fut levé sur Paris, lorsque le soleil eut traversé, de ses rayons, la verdure des arbres du Cours-la-Reine, Gilberte, dans son élégante toilette du matin, entra chez Isabelle. Elle la trouva devant le petit bureau d'ébène, en train d'écrire au docteur Salbris.

— Quoi, déjà à la correspondance, petite matinale, as-tu bien dormi, ma Belle? As-tu un peu rêvé à tout ce que tu as vu de beau hier? (A suivre.)

Max. CUENNET, fromages, à Bulle

offre fromage gras salé, été 1928

Fromage maigre, tendre - Vacherin à fondue.

Expéditions - Téléphone 187.

A VENDRE

meubles neufs et d'occasion.

6 lavabos noyer, dessus marbre, depuis 25 fr., 14 tables avec tiroir, rallonges et autres, depuis 12 fr., lavabos marbre et glace 150 fr., lavabos-commodes 70 fr., 4 fauteuils depuis 50 fr., canapés velours rouge 50 fr., divans moquette, lits complets, 2 places, 110 fr., chambres à coucher 450 fr., chambres à manger, 450 fr., dossier noyer sculpté 180 fr., tables de nuit avec marbre 20 fr., chaises, tableaux, glaces 7 fr., draps de lit, descentes de lits depuis 4 fr., tabourets 2 fr., tapis de tables, coffres 195 fr., armoires à 2 portes 100 fr. et noyer 150 fr., lits Louis XV complets 130 fr., passages pour corridors, couvertures et une quantité d'articles à solder à tout prix.

Au Magasin de Meubles d'occasion

A. DELALOYE-SEMBLANET

Rue de Vevey, 180 - BULLE - Téléphone 156.

A vendre

MATÉRIAUX

de

DÉMOLITION

tuiles, vitrages, portes, fenêtres, bois à brûler, etc.

S'adresser au chantier, rue du Simplon, Vevey, ou chez MM. Boulonaz et Dorner, entrepreneurs, rue Louis Meyer.

A VENDRE

une voiture Citroën

torpédo, 4 places, avec éclairage et démarrage électrique. Modèle 1926. En parfait état de marche complète, prix 2500 fr., ainsi qu'une FORD torpédo, 4 places, avec les mêmes indications, prix 800 francs.

S'adresser Garage des Remparts, ROMONT.

Buvez les : Malessert

Châtelard

Villeneuve

Yvorne

Aigle

Vve L. Bujard & Fils

LUTRY

DÉPOSITAIRE :

Jules GEX, vins, Bulle

Téléph N° 66. P. 23552 L.

A LOUER

une chambre meublée

bien exposée au soleil.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7445 B.



EXAMEN DE LA VUE

et conseils gratuits

par

J. DUVANEL

OPTICIEN-SPECIALISTE

de Pesoux

qui recevra le jeudi 27 juin, de 9 h à 16 h., à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à BULLE.

A VENDRE

pour cause de santé, par Fribourgeois établi en France, une fabrique de peignes, lunettes en cellulose et articles similaires. avec maison d'habitation de 4 pièces et jardin de 1000 m². Industrie avec belle clientèle, ne demandant pas de connaissances spéciales. L'acheteur sera mis au courant de la fabrication. Affaire de rapport.

Prix demandé : 25.000 fr. suisses. S'adresser à J. BOSSON, agence immobilière, bâtiment de la Viennoise, rue de Gruyères, BULLE.

A VENDRE

une jolie maison

comprenant 3 chambres, cuisine, jardin, eau, etc., située en Haute-Gruyère. Pas de réparations. Prix avantageux. Convientrait pour séjour d'été.

S'adresser à J. BOSSON, agence immobilière, rue de Gruyères, BULLE.

Laveuse à main

est demandée

de suite par Hôtel de montagne, 100 lits.

Adresser offres avec références et prétentions au directeur, Hôtel Rigi-Staffel, près Lucerne.

On demande

un ouvrier

et un cheval à louer. S'adresser à M. HENCHOZ, scierie de l'ETIVAZ.



On n'amidonno pas ici

Linge fin

On ne fait que l'approprier avec IMAGO. Imago lui donne un joli éclat soyeux et le léger apprêt du linge neuf. Inutile de cuire le linge. Imago est prêt à l'emploi.

ATTESTATIONS :

«Venillez me dire au plus vite où je puis ici, à G., me procurer votre Imago. Jusqu'à présent je l'achetais à la droguerie L. & Z., mais nous demeurons ici depuis deux mois et je ne peux pas me passer plus longtemps de votre Imago.»

Mme L. à G.

«Ma provision d'Imago est épuisée et comme je n'ai pas actuellement l'occasion de me rendre en Suisse, vous pourriez peut-être me dire où je puis m'en procurer à M. J'espère qu'un haut tarif dominerait n'empêcherait pas la réputation de l'Imago de s'étendre au pays des fines broderies et ouvrages au fillet (qui) présentent absolument l'aspect du neuf après le traitement à l'Imago.»

E. P. à M.

A BULLE : en vente chez

DUBAS, droguerie ; DESBIOLLES, fers.

Dr E. Strickler, Laboratoire chimique, Kreuzlingen.

Salon de Modes M^{me} Jeanne Glasson, Bulle

Rabais sur les chapeaux d'été.

Réparations. :- Transformations.

On donnerait à faner

dès le 1^{er} juillet

29 matins

propriété „LES CHAUX“, derrière Solomon.

Pour renseignements, s'adresser à la gare, La Chaudanne, tous les matins, à 8 h. 1/2.

Robert PÉREN.

Faucheurs

On demande

deux ou trois faucheurs pour fin juin ou commencement de juillet.

S'adresser à Edouard JEAN-NE, Martel-Dernier, près les Ponts-de-Martel (canton Neuchâtel).